

Habitants, devenez membre du conseil de développement



La vie locale et l'avenir du territoire vous intéresse ? Le Conseil de développement Baugeois-Vallée (CODEV-BV) est une instance consultative. Elle éclaire et enrichit les politiques publiques menées par la [Communauté de communes Baugeois-Vallée](#).

Il se réunit environ une fois par mois en réunion plénière ou en commission thématique. Les membres qui composeront cette instance seront également invités à des ateliers participatifs sur les sujets dont ils sont saisis : Plan Climat, projet de territoire, schéma de cohérence territoriale, programme local de l'habitat...

Renseignements et candidatures à :
codev@baugeoisvallee.fr ou 02 44 08 80 28.

Le conseil de développement c'est quoi ?

Le conseil de développement Baugeois-Vallée a été créé en mars 2018, sa composition est renouvelée tous les 3 ans. C'est une assemblée de citoyens volontaires, qui habitent ou travaillent sur le territoire de Baugeois-Vallée. Le CODEV un organe consultatif : son rôle est de donner son avis et d'évaluer les projets intercommunaux, mais il peut également s'auto-saisir de tout sujet qu'il juge pertinent. Il permet ainsi d'enrichir les politiques publiques et d'éclairer les réflexions des élus par des regards citoyens.

Les travaux du CODEV-BV portent actuellement sur la forêt, sur l'eau et sur le tourisme. Il a également contribué aux projets de la communauté de communes sur le Plan Climat, la mobilité, l'aménagement ou encore les déchets.

Si vous êtes intéressés par la vie locale et l'avenir du territoire, si vous aimez échanger et partager vos points de vue, découvrir et approfondir de nouvelles thématiques, n'hésitez plus et rejoignez le CODEV-BV ! Vous serez invités à participer à différents temps d'échange, selon votre disponibilité.